Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 22 OCTOBRE 1880.

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

Gambetta et Gortschakoff.

Londres, 16 octobre.—On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Daily News* : "M. Gambetta a eu une entrevue avec le prince Gortschakoff pendant son séjour en Suisse."

Rappel des escadres française et allemande.

Londres, 16 octobre.—Les commandants des navires de guerre français et allemands qui se trouvent maintenant dans les eaux turques avec la flotte combinée ont reçu l'ordre de rentrer dans leur pays. Les deux gouvernements ont décidé définitivement de ne plus prendre part à aucune démonstration navale contre le Porte.

Expulsion des Carmes.

Paris, 16 octobre—Quatre moines italiens d'un établissement de la rue Monceau ont reçu l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures.

Les carmes du monastère d'Agen ont été expulsés aujourd'hui. La police a été obligée d'enfoncer les portes.

Les carmes ont été expulsés de leur établissement de Passy.

Les décrets religieux ont été appliqués contre les carmes dans toute la France. Les autorités ont été obligées d'entrer de vive force dans les divers établissements, et partout les carmes ont protesté en disant qu'ils ne cédaient qu'à la force.

Sarah en mer.

Le Havre, 16 octobre.— Sarah Bernhardt est arrivée au Havre à cinq heures et demie du soir avec son fils Maurice, M. Georges Clairin et une de ses consines et s'est fait conduire tout droit à sa jolie villa de Ste-Adresse, où elle a donné hier soir un dîner d'adieu à ses amis. Plusieurs toasts ont été portés par les joyeux convives. On a songé un moment à faire sortir des feux d'artifice dans le jardin après le dîner, mais comme la sœur de Sarah est très malade, ce genre de manifestation a été renvoyé au retour d'Amérique. Il était onze heures quand les convives se sont retirés. Sarah Bernhardt est allée aussitôt se reposer, mais pour quelques heures seulement. Elle a quitté sa villa au point du jour et à six heures elle était à bord de "l'Amérique", où une agréable surprise l'attendait. Sa cabine, voisine du salon, avait été transformée par les soins du capitaine Jouels en une pièce très confortable et luxueuse. Au lieu des vilaines couchettes habituelles elle a trouvé un lit moelleux et comptueux avec des rideaux de dentelle. Un riche tapis couvrait le plancher et un magnifique bouquet de roses ornait la cheminée. Après avoir admiré son boudoir temporaire, Sarah est remontée sur le pont où elle a paru enchantée de tout ce qu'elle voyait. A sept heures Mme Colombier et M. Angelo sont venus la rejoindre. A sept heures et demie le lieutenant *Jandrieu* a levé l'ancre, et Sarah s'est mise à agiter son mouchoir en disant : au revoir !

L'or de la Banque de France.

Londres, 16 octobre.—L'*Economist* publie la dépêche suivante de Paris en date de jeudi : "Une somme de 15,000,000 de francs en or a été retirée aujourd'hui de la Banque de France. Les demandes d'or ne se bornent pas malheureusement aux Etats-Unis. Outre la somme de 20,000,000 de francs envoyés cette semaine en Amérique et celle de 15 millions de francs en Angleterre 10,000,000 de francs ont été envoyés en Egypte, et 10,000,000 de francs en Autriche."

Les relations avec l'Italie.

L'*Italie* dément que le général Cialdini ait eu une entrevue avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, au sujet de la protection à accorder aux catholiques d'Orient, et qu'un échange de lettres ait eu lieu à ce sujet entre le gouvernement français et le gouvernement italien.

Ajoutons qu'il ne pouvait venir à la pensée du gouvernement de renoncer aux droits de protection que la France possède, *ab antiquo*, qui ont été sanctionnés par le Concordat et formellement reconnus par le traité de Berlin.

De même il est clair que M. Barthélemy Saint-Hilaire ne peut que continuer la politique de son prédécesseur en ce qui concerne Tunis.

Toutefois, dans le règlement de ces questions, le gouvernement apportera tous les ménagements possibles et usera des meilleurs procédés afin de resserrer les liens d'une entente cordiale avec l'Italie. Le général Cialdini a reçu à cet égard les déclarations les plus explicites.

D'ailleurs, il est certain que ce différend au sujet de Tunis s'est manifesté surtout dans la presse, et que les notes diplomatiques échangées entre les deux cabinets ont été heureusement beaucoup plus modérées et raisonnables que les polémiques de journaux.

La cathédrale de Cologne.

Cologne, 17 octobre—Les fêtes de la cathédrale de Cologne se sont terminées hier par la grande procession historique, qui a été très imposante. L'empereur a essayé d'improviser un discours, mais il a laissé plusieurs phrases inachevées et ne s'est guère fait entendre que de son entourage.

Discours de l'empereur Guillaume.

Paris, 17 octobre.—La presse parisienne commente le discours prononcé par l'empereur Guillaume à l'inauguration de la cathédrale de Cologne. "Saluons tous ce superbe monument, s'est écrié l'empereur, et oublions nos frères ainés que par la grace du Tout-Puissant il continue d'être à tous les points de vue un présage de paix pour la gloire de Dieu et pour notre prospérité." Les journaux rappellent à ce propos la célèbre phrase de Napoléon III: "L'empire c'est la paix."

L'ambassade de Constantinople.

Londres, 16 octobre—Le bruit court que le comte de Dufferin succèdera à M. Goschen comme ambassadeur britannique en Turquie. Lord Dufferin est maintenant en Angleterre et bien que les bruits qui ont couru dernièrement au sujet de la maladie de lady Dufferin aient été fort exagérées, le climat de Saint Pétersbourg la tellement éprouvée, qu'il est probable que la nomination du comte à Constantinople serait agréable à ce dernier.

Depuis une quinzaine de jours, le peintre Munkassy souffre de douleurs hépatiques qui le forcent à suivre un traitement.

C'était pour accomplir sa cure qu'il avait dû aller prendre les eaux de Carlsbad.

Il lui est arrivé en Allemagne une aventure à laquelle les grands peintres sont souvent exposés.

En se promenant dans les rues de Carlsbad, il aperçoit, à la devanture d'un magasin, une horrible croûte illustrée par sa signature.

Il entre et demande au marchand s'il est bien sûr de l'authenticité de la toile.

Le marchand le toise une minute de l'air le plus dédaigneux :

—Il faut vraiment ne guère s'y connaître, répond-il, pour faire une semblable question.

—Il faut être un vrai cocquin, réplique le peintre, pour faire une semblable réponse. Je suis Munkasey. Et, d'une vigoureuse poussée il envoie le juif rouler au fond de la boutique.

La police intervint, et ce ne fut que le lendemain que l'artiste put se faire rendre justice.

Mais qu'a-t-on fait de cet honnête marchand de tableaux ?

—Un jeune auteur dramatique se plaint à un vieux copiste de ce que le manuscrit de la pièce qu'il a confiée soit rempli de fautes, comme celle ci :

"Le canon tonnait avec *fureur* sur les *légumes* de l'Adriatique."

Le vieux scribe, se redressant de toute sa hauteur et du ton le plus hautain :

—Jeune homme, vous saurez que c'est moi, moi, entendez vous bien ! qui ai *copié* la *Tour de Nesle* !

—Comment arranger ces deux choses, dit le "Passant" du *Rappel* :

In vino veritas (la vérité est dans le vin),

Et :

La vérité sort d'un puits?

Un ivrogne :

—Eh bien, quoi ?

La vérité sort de l'eau parce qu'elle s'y trouve mal, et elle entre dans le vin parce qu'elle s'y trouve bien.

LUCIEN. -Décédé, lundi, 18 octobre 1880 à Brookhaven, Mme E. F. LUCIEN à l'âge de 2 ans 8 mois et 23 jours, fille de Mrshal Canonet, de la Nouvelle Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre.—Température, temps clair ou partiellement couvert pendant 24 heures, baromètre plus haut et toujours plus bas.

Température du 21 octobre 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures matin	60	16
12 M	76	24
3 P. M.	73	23
6 P. M.	70	21

Bulletin météorologique.

Jeudi, 21 octobre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo	60	Louisville, Ky	67
Atlanta	60	Memphis, Tenn	71
Corsicana, Tex	76	Mobile, Ala	67
Chicago, Ill	66	Montgomery, Ala	66
Chattanooga, Tenn	66	Nashville, Tenn	70
Cincinnati, O	63	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	53	Omaha, Neb	61
Dubuque, Iowa	50	Pittsburgh, Pa	61
Galveston, Texas	72	Savannah, Géo	68
Indianola	61	Shreveport, La	75
Keokuk, Iowa	53	St-Louis, Mo	61
Key West, Fla	84	St-Paul, Minn	42
La Crosse, Wis	50	Vicksburg, Miss	73
Leavenworth, Kan	61	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn	1.11
Cairo, Ill	7 07	New Orleans*	12 10
Cincinnati, O	3.09	Omaha, Neb	6.02
Davenport, Iowa	3.02	Pittsburgh, Pa	0.00
Keokuk, Iowa	3.07	Shreveport, La	4.10
La Crosse, Wis	1.04	St-Louis, Mo	8 10
Leavenworth, Kan	0.01	St-Paul, Minn	2.04
Louisville, Ky	4 00	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	3.09	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

George Lecourt à Mlle Lisite Lincke.

M. ou C. Ingrain à Mlle Kate C. Keegan.

Henry Kaffry à Mlle Henriette Gluth.

Henry Lang à Mlle Louise Rombt.

Philippe Rauchholt à Mlle Elisabeth Migeot.

Tobias Ilk à Mme veuve Wilhelmina Zuber.

Arthur H. Brulard à Mlle Angèle Marie Delery.

Naissances.

Mme Léon Léonard, une fille, 4 oct.

" P. Mortswiller, un garçon, 15 oct.

" F. Kaoop, un garçon, 19 sept.

" J. D. Crawford, un garçon, 23 sept.

Décès.

Virginie Jackson, c., 3 ans, No 169 rue Roosevelt.

Rebecca Félix, c., 1 an, rue Jackson, près de la rue Clara.

Un enfant de Mme Knight, 8 jours, No 110 rue Troisième.

Elisa Hanson, c., 21 ans, rue White, près de la rue Commune.

Mme Catherine Mahon, 26 ans, rue Gasquet, près de la rue White.

F. Joe Cuneo, 10 jours, coin des rues Thalie et Magazine.

Carl Bleher's, 54 ans, No 11 1/2 rue Trémé natif d'Allemagne.

John Berningham, 6 mois, coin Septième et St. Patrick.

Mme S. Hano, 47 ans, No 394 rue Dumaine, native de la paroisse Iberville.

Joseph Alphonse White, c., 49 ans, Asile des aliénés.

Wm. R. Schmidt, 5 mois, No 731 rue des Magasins.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

Mme Jacobsbagen, St-Jacques; D B Robinson, Miss.; C W Wills, Louisiane; A Mc Quillan, New York; E P Howell, Philadelphie; J W Zipff, St-Louis; W C Gillette, Chicago; J Alexander, Fox River, Miss; E A Trent, New York; M Polk, Miss; G W Polk, Lake Charles; C F Forsyth, New York; J A Smith, Redville, C K; N O Olcott, Houston; A Sills, New York; Chs Treyes, New York; J C Whitford, New York; G H Josiah, Memphis; H Silverman, Ark.

CITY HOTEL.

Jno Bartels, Texas; J Callen, Quebec; W P Douglas, Bastrop; W D Hutchison, Bastrop; L L Hamilton, Texas; O D Simon, New York; Mrs C C Williams, Louisiane; Miss Mamie Williams, Louisiane; D Sullivan, Indianola; J B Duke, Durham; N C; C D Wingfield, Richmond; Jno W Stuart, U S Navy; Jno H Hayden, Boston; E B Freeman, Peoria; Mrs M Wood et enfant, Ville; C Blaine, Portland; A H Lindsay, Portland; G A Will, St Louis; G G Sims, Yasoo River; T G Ledbetter, Miss; suppl. J M Paul, Virginie; Frank P Galloway, Ville.

La proclamation du comité exécutif de la faction républicaine de M. Taylor Beattie.

—Aussitôt après l'arrivée de M. Taylor Beattie, le comité exécutif de sa faction a lancé la proclamation suivante :

Républicains de la Louisiane,

Toutes nos tentatives de paix et d'union ont échoué. Le résultat est dû à la conduite de prétendus directeurs qui se sont désignés eux-mêmes et qui comptaient sur des lieux de naissances accidentels ont, d'avance et généreusement, distribué le patronage entier dans leur propre intérêt.

Vous ne devez pas oublier que cette politique imprudente et égoïste a rencontré des adversaires parmi les hommes sages et honnêtes du parti qui nous est opposé.

Il ne nous reste plus qu'à voter pour la liste électorale en tête de laquelle figure le nom de J. S. Davidson et d'Henry Wiltz.

—Républicains de la Nile-Orléans,

Le parti républicain n'a pas nommé de candidats aux fonctions municipales, aucune convention n'ayan été appelée pour les nominations et aucun autre corps n'ayant le pouvoir de les faire.

Vous êtes, conséquemment, libres de vous abstenir de voter, ou vous pouvez, sans être infidèles au parti, soutenir les candidats que vous croirez les meilleurs.

—Républicains de la Louisiane,

Soyez fermes dans vos croyances politiques, soutenez Garfield et Arthur. Luttez en 1880 comme l'avant-garde de la grande armée unioniste et patriotique qui, en 1884, sera appelée à installer U. S. Grant à la Maison Blanche.

TAYLOR BEATTIE,
Président.

On nous apprend que les deux factions soutiendront les candidats républicains aux fonctions de représentants au Congrès. La querelle ne va pas au-delà des électeurs présidentiels.

Adjudications de contrats pour la construction de levées.

—Le gouverneur a adjugé, hier, les contrats suivants :

Pour la construction de la levée Pointe-Coupée—153,000 pieds cubes—à T. O. Mally, à raison de vingt-cinq sous la yarde.

Pour la construction de la levée Omeks, paroisse Madison — 78,000 pieds cubes—à J. R. Reid, à raison de vingt-deux sous et demi.

Pour la construction de la levée Lefèvre, paroisse "West Baton Rouge"—10,125 pieds cubes—à Patrick Harmon, à raison de vingt-trois sous trois quarts.

Pour la construction de la levée du Dr Stone, paroisse Iberville—10,625 pieds cubes—à Patrick Harmon, à raison de vingt-sept sous sept huitièmes.

Pour la construction de la levée "Buck Hall," paroisse Iberville—14,040 pieds cubes—à F. E. Fouchet, à raison de vingt-deux sous et demi.

Pour la construction de la levée Acadia, paroisse St. Jacques—10,000 pieds cubes—à Mike Ryan, à raison de quinze sous sept huitième.

Pour la construction de la levée Tessier, même paroisse, 14,150 pieds cubes, au même, à raison de seize sous sept huitième.

Pour la construction de la levée Linwood, paroisse Pisquenumines, 3200 pieds cubes, au même, à raison de seize sous sept huitième.

Pour la construction de la levée Sharp, paroisse Jefferson, 6580 pieds cubes, à John Cleary, à raison de vingt-deux sous.

Le Bureau de santé a siégé,

hier soir, sous la présidence du Dr Jones. Les docteurs Formento, Beard, Shepard, MM. Marks, Booth, Hernandez et Brewster étaient présents.

Le Dr Jones a annoncé qu'il y a eu, dans les cinq derniers jours, 50 décès dont 5 causés par des fièvres de marais, 2 par la fièvre typhoïde, 1 par le dingué.

—Il ne règne aucune maladie contagieuse à la Nile-Orléans.

Le Dr L. L. Landers, membre du bureau de santé de l'Etat du Mississippi, dans une lettre, informé le Dr Jones qu'il ne s'est pas arrêté au cas de fièvre jaune dont il a été question.

Sur la motion du Dr Beard, il a été décidé que le président se consulterait avec l'avocat du bureau de santé pour faire écarter l'injonction que le "Big chers Union Slaughter House and Landing Company" a obtenue de la sixième cour, au moment où cette dernière a cessé d'exister, et qui n'a pas été transférée à la cour civile de district : pour empêcher la continuation des travaux de la compagnie jusqu'à que celle-ci se soit adressée à qui de droit.

Sur la motion du Dr Formento, un comité de trois membres a été chargé de faire des préparatifs pour recevoir la Convention de quarantaine qui doit se réunir, dans notre ville, en décembre prochain. Le président, les Drs Formento, Beard et M. Marks forment ce comité.

Sur la motion du Dr Beard, il a été décidé que les salaires des inspecteurs de santé seront payés par le bureau du 1er novembre au 1er janvier, et que le bureau réclamera le montant à la municipalité.

Sur la motion du Dr Beard, le salaire de l'inspecteur du cinquième district a été porté à soixante-quinze piastres.

Sur la motion de M. Booth, le bureau a résolu de se réunir désormais à sept heures au lieu de sept heures et demie.

Sur la motion de M. Brewster, le président a été chargé de demander aux ingénieurs de l'Etat et au voyer de la ville ce que coûterait le nettoyage des canaux de la ville.

Le bureau s'est ensuite ajourné à jeudi prochain.

La grande réception du Liedertafel à la Salle Grunewald

—Liedertafel veut dire salon de bière où l'on chante. C'est une sorte de café-concert où chacun des habitués prend part aux chants qui sont généralement des chants patriotiques.

Le Liedertafel est une institution nouvelle à la Nouvelle-Orléans. Sa création date de quelques mois seulement. A propos de l'ouverture du chemin de fer qui relie le Texas à la Nouvelle-Orléans, le Liedertafel du Texas est venu visiter notre ville; ça été là l'occasion de la réception qui a eu lieu à la Salle Grunewald, hier soir.

La salle était splendidement décorée et toute pavoisée de drapeaux de toutes les nations. Les drapeaux des différents Etats de l'Allemagne s'y mêlaient naturellement à ceux des Etats-Unis.

Le Liedertafel de la Nile-Orléans ayant un tête celui de Texas, fit vers les 8 heures et demie, une promenade dans les principales rues du 1er district. Puis tout le cortège se réunit à la salle Grunewald, où l'attendait un souper splendide préparé par M. Koons.

Un excellent orchestre, conduit par M. Robert Meyer, exécuta avec un ensemble remarquable plusieurs morceaux tirés des chefs-d'œuvre des opéras ou répertoire moderne italien et allemand.

A un moment donné toute la salle entonna le *Watch on the Rhine*; puis après un sont *reçus sur l'ongle* portés par M. Ludwig, M. Hoffman prononça un discours en allemand qui provoqua plusieurs fois les applaudissements de l'assemblée.

Après un autre chant intitulé *La Mère Patrie*, M. Seormeray, du Texas, prononça un fort éloquent discours.

Il ne nous a pas été donné d'entendre l'air de Freyschutz, chanté par M. Salomon, avec beaucoup de verve, nous a-t-on dit, puis a eu lieu le souper auquel toute la société a pris joyeusement part.

Les fêtes ont prolongée fort avant dans la soirée, et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour ce soir.

En somme, soirée charmante pleine d'entrain, qui fait honneur à l'esprit d'union qui anime parmi nous la population allemande.

Cour Criminelle de District.

A la section A — juge Roman — Charles Stewart est accusé de vol à la fenêtre.

Le jugement de Hugh C. Allison, accusé de grand vol, a été remis indéfiniment.

John Mayer a été convaincu de voies de fait.

A la section B—juge Luzenberg—le jugement de Robert Sullivan ou Nash, accusé de décharge d'une arme sur quelqu'un, a été renvoyé à lundi ; celui de Mme Thompson Smith, accusée de grand vol, a été remis indéfiniment.

Charles Austin ou Hago s'est reconnu coupable d'avoir, le 10 septembre, volé dans le magasin des MM. Kaufman, au coin des rues Douane et Royale, deux caisses de tabac à fumer, évaluées à dix piastres. Il a été renvoyé en prison en attendant la sentence.

Henry H. Taft, accusé de voies de fait, s'est reconnu coupable de simple attaque.

Charles Lewis, c, et Charles Austin ou Dago ont été jugés. Le premier a été acquitté, le second déclaré coupable.

Cour du juge Miltenberger.—

L'interrogatoire de Mme Schneider, accusée d'avoir maltraité ses enfants, a été remis à ce matin.

Martha Johnson, accusée de n'avoir aucun moyen d'existence, et d'arrêter ceux qui passent dans les rues, a été condamnée à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Jean Carro, qu'un affidavit accusait d'être ivre, notamment, dans une maison, a été envoyé en prison. Il n'a pu fournir un cautionnement de $1,000.

James Walsh, accusé d'avoir battu sa femme, a donné un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution. Il a, en outre, été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse pour s'être enivré et avoir troublé la paix. Il a payé l'amende.

John Gill, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, Henry Harris, accusé de vol—ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Mike Dermoty et d'Elisabeth Riddle, accusés de vol, a été remis au 23 du courant.

Cour du juge Sheehan.—

Nancy Benson, accusée d'avoir volé deux cent soixante-dix piastres à Charlotte Williams, le 19 octobre, à Kennerville, dans la paroisse Jefferson, sur un tran du chemin de fer de Chicago, St-Louis et de la Nouvelle-Orléans, a été envoyée en prison en attendant que les autorités de la paroisse Jefferson la réclament.

Joseph Lawrence, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Lizzie Travis, qui fut voi, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Le juge a acquitté Carrie Hamilton, Joe Wilkinson, Jim Robertson et Jacob Kroe, accusés d'attaque à main armée.

P. C. Connelly, juge de paix, et l'esprit d'union qui anime parmi nous la population allemande.

Cour Criminelle de District.

A la section A — juge Roman — Charles Stewart est accusé de voies de fait.

Le jugement de Hugh C. Allison, accusé de grand vol, a été remis indéfiniment.

John Mayer a été convaincu de voies de fait.

A la section B—juge Luzenberg—le jugement de Robert Sullivan ou Nash, accusé de décharge d'une arme sur quelqu'un, a été renvoyé à lundi ; celui de Mme Thompson Smith, accusée de grand vol, a été remis indéfiniment.

Charles Austin ou Hago s'est reconnu coupable d'avoir, le 10 septembre, volé dans le magasin des MM. Kaufman, au coin des rues Douane et Royale, deux caisses de tabac à fumer, évaluées à dix piastres. Il a été renvoyé en prison en attendant la sentence.

Henry H. Taft, accusé de voies de fait, s'est reconnu coupable de simple attaque.

Charles Lewis, c, et Charles Austin ou Dago ont été jugés. Le premier a été acquitté, le second déclaré coupable.

Cour du juge Miltenberger.—

L'interrogatoire de Mme Schneider, accusée d'avoir maltraité ses enfants, a été remis à ce matin.

Martha Johnson, accusée de n'avoir aucun moyen d'existence, et d'arrêter ceux qui passent dans les rues, a été condamnée à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Jean Carro, qu'un affidavit accusait d'être ivre, notamment, dans une maison, a été envoyé en prison. Il n'a pu fournir un cautionnement de $1,000.

James Walsh, accusé d'avoir battu sa femme, a donné un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution. Il a, en outre, été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse pour s'être enivré et avoir troublé la paix. Il a payé l'amende.

John Gill, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, Henry Harris, accusé de vol—ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Mike Dermoty et d'Elisabeth Riddle, accusés de vol, a été remis au 23 du courant.

Cour du juge Sheehan.—

Nancy Benson, accusée d'avoir volé deux cent soixante-dix piastres à Charlotte Williams, le 19 octobre, à Kennerville, dans la paroisse Jefferson, sur un tran du chemin de fer de Chicago, St-Louis et de la Nouvelle-Orléans, a été envoyée en prison en attendant que les autorités de la paroisse Jefferson la réclament.

Joseph Lawrence, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Lizzie Travis, qui fut voi, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Le juge a acquitté Carrie Hamilton, Joe Wilkinson, Jim Robertson et Jacob Kroe, accusés d'attaque à main armée.

P. C. Connelly, juge de paix, et l'esprit d'union qui anime parmi nous la population allemande.

Paragraphes.

—Les fêtes musicales que les membres du Liedertafel de la Nile-Orléans ont organisées en l'honneur des chanteurs du Texas se sont terminées, hier soir, par une grande réunion à la salle Grunewald. M. John Krattschnett était président, MM. Louis Grunewald et Jacob Hassinger vice-présidents, M. Phil Helm, trésorier, M. Sol Marx secrétaire des deux concerts et du Kommers. Le comité de réception se composait de MM. E. J. Wenck, président du Liedertafel et *ex officio* chairman; H. Schberbier, chairman; le Dr Jos Albrecht, A. Hoffman, A. Pellatsek, Geo Auer, Theo Koenig, Aug Rice, R Armbruster, Cour Kressner, Prof. F. Rainold, A Beck, D Koehler, P Roder, P A Blaise, H P Krentz, Herrin Roehl, H I Bennurs, E de Lanzac, Fred Streuby, J Baltz, Sol Levy, Dr Jos Schmittle, H Budding, Dr F Loeber, M Schwartz, E F Del Bondio, W H Littman, Dr Wm Schuppert, P W Diellmann, J Loewengardt, H L A Schlorff, Dr E Dreiffus, Rehh Haire, E Sharpe, Ph Davis, G L Bauer, F Tesorer, C G Eggelmap, Emile Maier, E Vorster, Ed Eitzen, John Mathis, H Widmer, H R Gogreve, Dr F Nagel, F Wittum, A Guggenheim, A P Noll, Dr Walker, A Gabert, E Pragat Sr, F M Ziegler, H Haller, F Baquet.

—M. James Lewis refuse la candidature aux fonctions d'administrateur du département des travaux publics de la ville. On s'attend à une lutte acharnée entre ceux qui aspirent à le remplacer sur la liste républicaine.

—L'examen des plans de la nouvelle bourse au coton est remis à lundi prochain.

—M. Taylor Beattie est parti pour son habitation de Lafourche.

—Isaac Johnson, c., accusé de s'être caivré et d'avoir insulté des dames, a été arrêté au coin des rues Royale et Conti.

—Joseph Mitchell, c., a été arrêté au coin de la rue Hôpital. Il est accusé de s'être fait enregistrer illégalement.

—John Parr et Hy Smith, accusés de méchanceté et de bris de paix, ont été arrêtés dans la rue Dauphine, près St. Louis.

—Le pont du coin des rues Melpomène et St. Charles est cassé.

—Martha Thomas, c., a été arrêtée au No 25 de la rue Franklin. Jim Bailey l'accuse de l'avoir assaillit et blessé.

—Un chien féroce a mordu Mme Dutho, à la jambe, dans la rue Verret, à Algar; il a été tué, peu après, par un agent de police.

—Charles Stewart, accusé de voies de fait, de menaces, de bris de paix et d'insultes, a été arrêté à Algar.

—P. C. Connelly, pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été arrêté dans la rue du Bassin, près celle Poydras.

—Lizzie Travis, c, a été arrêtée au coin des rues Girod et Bassin. Elle est accusée de vol.

—La convention républicaine du Premier District Congressionnel se réunit lundi prochain ; on croit généralement qu'elle offrira la candidature à M. Warmoth et que celui-ci ne l'acceptera pas.

—Thomas Braddon, arrêté, mardi soir, à bord du steamer "John W. Cannon," par le sergent Jerry Donovan, et dont le juge Sheehan a ordonné l'emprisonnement en attendant que les autorités de la paroisse Assomption le fassent réclamer, est accusé d'avoir tué M. Dufossat Guidry, planteur, à un bal donné, le 1er septembre, sur le bayou Lafourche, à six milles au-dessous de Donaldsonville.

—A la cour civile de district, la succession de Mme Marie Tullie J. Simon, femme de M. J. Charles De Maly, est ouverte.

—Hier soir, à sept heures, une vieille dame nommée Mouzenier a été renversée et blessée au coin des rues St-Charles et Girod par une charrette à lait que conduisait Bernard Schondorff. Ses blessures ne sont pas graves.

—Corinne Ebbert, c., a été envoyée à l'hôpital, de la rue Franklin, près celle Lafayette ; elle souffrait d'une blessure que lui a faite un nommé Hook, c.

Ventes inscrites au Bureau de l'annotateur des hypothèques :

Vente du shériff (E G et Mme U A Marmichel) à la banque de Citoyens, un terrain et maisons, formant le coin des rues Conti et Rampart.....$2300

Succession Richard Charles à Sairor Cazenave, un terrain et bâtisses, 60x130, rue Magazine, entre Thalie et Melpomène.....$7450

Peter M Peterson aux New Orleans Water Works Company, un terrain et bâtisses, 60x283, rue Ville-Lovin, entre Orange et Richard.....$7000

L'Exécution des Décrets.

LES CAPUCINS DE PARIS.

Les capucins de Paris qui ont leur établissement rue de la Santé, ont célébré la fête de Saint-François d'Assise, fondateur de leur ordre. Le P. Boulanger, prieur de la maison des domiciliés du faubourg Saint-Honoré, est monté en chaire pour prononcer le panégyrique de Saint-François d'Assise. L'orateur a conclu en ces termes :

"Qu'adviendra-t-il demain ? Je l'ignore..... Nous sommes prêts pour l'exil. Quoi qu'il en soit, aucune puissance humaine ne déshérera le pacte conclu entre Dieu et l'ordre de Saint-François. Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, en abandonnant ces dépouilles à ceux qui les réclament, nous emporterons pour le méditer, le livre de la loi, comme jadis les Hébreux, chassés de Jérusalem..... Quand l'orage sera passé, ces murs seront peut être en poussière, mais la loi franciscaine embrassera les subsistera toujours, et nos cœurs seront toujours vivants.

LES CAPUCINS DE MARSEILLE.

Les capucins qui résident à Aix et à Marseille attendaient à l'exécution très prochaine de décrets.

Il résulte d'une conversation du supérieur des capucins de Marseille, le Père Louis Antoine que les religieux établis au couvent de la rue Croix de Reynier, sont dénués de ressources; ils vivent au jour le jour du produit des aumônes qu'on veut bien leur faire et ne peuvent accepter que des dons en nature, la règle de l'ordre leur interdisant de la façon la plus formelle de recevoir de l'argent. Aussi ne sont-ils pas riches; d'après leur dire, leur bilan se chiffre-t-il par dix francs.

Comme vous n'en avez pas nié l'authenticité, le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de convoquer une cour d'enquête ; il a résolu de vous relever de votre commandement, non pas à votre requête, mais comme mesure disciplinaire.

D'autres faits allégués par des journaux ne tombent pas sous la juridiction d'une cour d'enquête, mais bien d'une cour martiale.

Je ne puis trouver, ni dans ces attaques, ni dans les faits eux-mêmes, de raison suffisante pour établir une enquête.

Le seul recours qui vous reste est d'instituer une poursuite devant les tribunaux civils contre les auteurs de l'accusation.

Comment M. Félix Pyat paiera son amende.

Paris, 21—M. Félix Pyat avait la présidence du meeting révolutionnaire qui a eu lieu hier. Le meeting s'est engagé à prendre la responsabilité de l'amende dont serait frappé M. Félix Pyat.

Un toast à sensation du duc de Chartres.

Paris, 21—Un toast proposé par le duc de Chartres à la France, à son gouvernement, au Président de la République, dans un dîner militaire donné à Evreux, a produit une grande sensation.

Les légitimistes regardent ce toast comme une acceptation indirecte de la République par le prince. Dans son discours il a dit qu'en Amérique c'était la coutume de porter de pareils toasts avant tous les autres.

Appel de M. Yvan de Wrotyne à Napoléon.

La question des expulsions de congréganistes.

Paris, 21—M. Yvan de Wrotyne a fait appel de la sentence prononcée contre lui pour diffamation contre le colonel Jung.

Le premier numéro du nouvel organe du prince Jérome Napoléon paraîtra le 1er novembre. Il sera intitulé "Le Napoléon."

Des inspecteurs ont visité l'ancien établissement des jésuites à Amiens et n'y ont trouvé aucun jésuite qui y eut été auparavant professeur.

Les frères franciscains d'Avignon ont muré la porte de leur monastère. Ils ont déclaré qu'ils prescrivait de prendre les noms de tous les religieux de nationalité étrangère.

D'autre part, d'après le même journal, un commissaire de police s'est présenté à Mont-de-Marsan, chez les capucins, pour faire les mêmes demandes.

Un autre journal clérical, la "Gazette du Midi," signale un fait analogue à Marseille. Ce journal annonce que la police a rendu visite aux divers couvents d'hommes qui se trouvent à Marseille, pour demander les noms et la nationalité des religieux.

Selon la "Gazette du Midi", les supérieurs des couvents n'ont pas cru devoir satisfaire au désir des agents de l'administration.

Les Banquets Légitimistes.

Dimanche soir à Toulouse a eu lieu un banquet légitimiste présidé par le général de Charrette.

1,200 convives étaient présents. On remarquait MM. Labarthe, Malard, Joseph du Bourg, de Lacroix, de Beicastel, chefs du parti royaliste de Toulouse, M. de Bellonmaye, ancien conseiller d'Etat. La presse parisienne était représentée par M. Laurentie, rédacteur de la *Civilisation*, M. Maggiolo, de la *France nouvelle*, M. Godieck, de l'*Union*, par des rédacteurs du *Figaro*, de l'*Univers*, du *Monde*, du *Tribunal* et du *Gaulois*.

Le banquet régional était représenté par MM. Escande du *Nouvelliste du Tarn*, Cauvin, du *courrier de l'Aude*, Mellenet, du *Courrier du Tarn et Garonne*, Georges Maisonneuve, rédacteur des *Nouvelles*, Eugène Raynis, rédacteur de l'*Union du Midi*, des rédacteurs de l'*Union nationale* de Bordeaux et du *Journal de Agen*.

La salle était décorée de drapeaux fleurdelisés. Au fond se trouvait le buste de M. le comte de Chambord portant l'inscription :

Je veux être Henri IV second."

Parmi les convives, on a beaucoup remarqué la jeune fille qui se trouvait dans la chambre de Marie-Antoinette le 5 octobre, au moment où elle fut défendue par un garde du corps.

Une députation de 25 ouvriers de Montauban, en entrant dans la salle, déployèrent un drapeau blanc aux cris de : Vive le Roi.

Le général de Charette prononce un discours où il expose les principes de la monarchie et affirme l'avènement prochain du Roi.

Le discours de M. de Belcastel dit que la monarchie est indispensable pour sauver la France.

M. Maisonneuve, rédacteur des *Nouvelles*, prononce un discours fort remarqué, pour remercier la presse légitimiste de son concours.

Divers toasts ont été portés.

Le banquet est clôturé par de vieilles chansons royalistes.

L'ordre a été parfait.

* * *

Le 3 octobre a eu lieu dans l'établissement de bains du Rauzat Blanc, un banquet populaire organisé par les légitimistes, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord.

Environ 700 convives étaient réunis sous la présidence du marquis de Foresta.

La salle du banquet était décorée d'arbustes, de trophées, et les murs de drapeaux fleurdelisés avec des écussons portant cette inscription : "La parole est à la *France*, l'heure est à Dieu, 29 septembre 1820."

Le buste du comte de Chambord, surmonté de ses armes, était placé au fond de la salle.

Des discours ont été prononcés par M. le marquis de Foresta, M. Henri Berryer et M. Numa Baragnon.

Des toasts ont été portés par MM. de Cadillac et Duboq.

A la fin du banquet, M. de Foresta a lu l'adhésion envoyée par les royalistes corses, ainsi que l'adresse suivante au comte de Chambord :

Monseigneur,

"Fière de son passé, fière surtout de l'inébranlable espoir de l'avenir, la Provence est restée la fidèle alliée de la France. Aujourd'hui, comme hier, elle reste la terre de prédilection de la Monarchie, la patrie des traditions et des souvenirs.

"Interrogé par l'antiquité qui prendront les capucins au moment où l'on viendra exécuter les décrets, le